

santé publique, ces fosses qui se déversent dans les canaux ne sont jamais entièrement vidées.

Les canaux ne s'abouchent à ces fosses qu'à une certaine distance du fond, de sorte qu'une grande partie du contenu séjourne au fond des fosses, le liquide seulement s'écoulant par les canaux; il arrive aussi que ces matières s'attachent aux parois internes des canaux et deviennent ainsi une nuisance incessante. Il faut avouer que cette question des fosses d'aisance est assez difficile à résoudre. Elle a fait, durant la convention sanitaire qui a eu lieu à Washington, le 10 dernier, le sujet d'une discussion sinon d'une bien bonne odeur, du moins intéressante et propre à quelque chose, c'est-à-dire à sauvegarder la santé publique. Les sujets les plus abjects aux yeux du vulgaire sont souvent pour l'hygiéniste les plus élevés. Nous devons donc nous occuper de cette question avec la plus grande sollicitude puisqu'il s'agit de diminuer le chiffre des décès, de prolonger et d'utiliser le plus grand bienfait que nous possédons, la vie. Pour résoudre cette question d'une manière définitive, nous suggérons que le système de « water closets » soit adopté dans toutes les rues où il y a des canaux publics.

Nous ne dirons pas immédiatement, mais d'ici à un temps rapproché.

2o. Que toutes les fosses soient au printemps vidées et désinfectées qu'elles soient même remplies et remplacées par un système qui permettra l'enlèvement du contenu deux fois par semaine.

On peut atteindre ce but en se servant des petites bâtisses qui existent déjà, on n'aurait qu'à adopter sous les sièges un vaisseau que l'on pourrait facilement enlever et remettre à volonté.

Je me propose de faire tous les mois rapport de l'ouvrage fait dans le Bureau

de Santé pour ce qui a trait à l'inspection des viandes, à la quantité de déchets de cuisine, des marchés, des vidanges, des ruelles des cours et des fosses d'aisance enlevés et transportés en dehors de la cité.

Ce rapport mettra le Conseil d'hygiène et le public en lieu de connaître ce qui se fait dans le département de santé et aura pour effet de faire disparaître les préjugés que l'on soulève à tort contre cet important département que certaines gens se plaisent à dénigrer dans le triste but de flatter les préjugés populaires.

Il est déplorable d'avoir à signaler un pareil état de choses, surtout dans un temps où l'on est menacé par l'invasion d'un des plus terribles fléaux, le choléra; dans un temps où les autorités sanitaires devraient avoir le plus d'aide possible. Espérons que MM. les échevins qui ont accepté entre autres responsabilités celle de sauvegarder la santé publique, voudront bien de plus en plus cordialement seconder les autorités sanitaires dans les nobles efforts qu'elles font dans l'intérêt de la santé publique.

DR. LA ROCQUE.

L'ENFANT.

ALIMENTATION MIXTE.

Le lait de la mère est quelquefois insuffisant, ou bien, il n'a pas les qualités requises pour fournir à son bébé une saine nourriture; il convient alors de recourir à l'alimentation mixte.

Mais, avant d'arriver à cette grave détermination, il faut consulter son médecin de famille, seul juge compétent en la matière. Bon Dieu! pourquoi négliger de prendre conseil de cet ami aussi dévoué qu'éclairé? Quel autre que lui nous indiquera la bonne voie? N'est-il pas le pro-